

DEC151069DR11

Décision portant nomination de M. Glenn COUGOULAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5275 intitulée ISTERRE

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention à l'Université Joseph Fourier ;

Vu la décision DEC142135DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte n° 5275 intitulée ISTERRE et nommant M. Stéphane GUILLOT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 12 juillet 2012 ;

Considérant que M. Glenn COUGOULAT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 11 au 13 avril 2012 et du 9 au 11 mai 2012

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Glenn COUGOULAT, Ingénieur de Recherche CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° 5275 intitulée ISTERRE à compter du 01 janvier 2015 .

M. Glenn COUGOULAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.


Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Glenn COUGOULAT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères le 21/09/2015

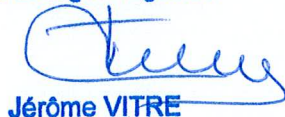
Le directeur de l'unité
Stéphane GUILLOT



S. Guillot

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université Joseph Fourier

